



© Anne Charpentier/ Station Biologique La Tour du Valat

DESCRIPTION

Grand arbuste ligneux vivace pouvant atteindre plus de 3 m de haut. Très ramifié et glabre. Feuillage semi-persistant. “Baccharis” vient de “baccar” et “baccaris”, anciens noms grecs et latins de plantes indéterminées qui servaient à protéger des maléfices, “halimifolia” = “à feuille d’arroche”.

Feuilles: alternes, simples, épaisses, à bords dentés, glabres, de couleur argentée, plus pâles en dessous. Feuilles inférieures à pétiole court, pourvues de 3 à 5 dents de chaque côté, de 3 à 7 cm de long et de 1 à 4 cm de large. Feuilles des rameaux portant les fleurs avec 1 à 3 dents de chaque côté, plus étroites. Feuilles de l’inflorescence petites et entières.

Fleurs: regroupées en inflorescences terminales, nombreux capitules de couleur blanchâtre. Fleurs tubuleuses. Individus mâles et femelles distincts (plante dioïque). Capitules mâles de 3 mm de diamètre, capitules femelles plus étroits.

Floraison d’août à octobre.

Fruits: akènes plumeux à aigrette blanche. Fructification d’octobre à novembre.

Reproduction en milieu naturel

La pollinisation des fleurs du Séneçon en arbre ainsi que la dispersion de ses graines se font par le vent. Les arbustes sont capables de fructifier dès l’âge de 2 ans. Quand les conditions sont optimales, chaque arbuste peut produire jusqu’à 1 million de graines. Les semences ont une durée de vie de 5 ans environ. Elles germent dès qu’elles rencontrent des conditions d’humidité suffisantes. A partir de quelques plants, un peuplement dense se forme en moins de 10 ans.

La croissance du Séneçon en arbre est rapide (30 à 40 cm par an). Après coupe, il rejette de souche. La reprise peut se faire de façon presque instantanée par bouturage et drageonnage.

Habitat et répartition

Il pousse dans les milieux ouverts perturbés comme les bords de routes, les digues et les champs abandonnés. Il colonise également les milieux naturels humides comme les bords des étangs, les marais, les prairies humides, les marécages et parfois les dunes littorales.

Le Séneçon en arbre est originaire de l’est des Etats-Unis (Floride, Texas, Golfe du Mexique). On le rencontre sur les côtes d’Australie, de Nouvelle-Zélande, d’Espagne et de France. En France, il est commun sur les côtes de l’Atlantique (Gironde, Basses-Pyrénées) et de la Méditerranée (de la frontière espagnole à la Camargue).



Inflorescence et feuilles

© Nicolas Beck/ Station Biologique La Tour du Valat



© Nicolas Bédou / Station Biologique La Tour du Valat

Envahissement par *B. halimifolia* en Camargue

Plantes de substitution:

Pour former des haies brise-vent sur le littoral et végétaliser des talus, *Atriplex halimus* L. (Chénopodiacées) est une plante méditerranéenne de 2 m de haut particulièrement adaptée.

Elle supporte la sécheresse, les embruns et les sols salés.

Pour l'ornement, deux espèces sont indiquées.

Leucophyllum frutescens I. M. Johnst., (Scrofulariacées),

est un arbuste de 2 m à floraison rose

originaire du sud-ouest

des Etats-Unis et du nord

du Mexique. Il résiste au gel.

Xanthoceras sorbifolia Bunge, (Sapindacées), est un arbuste originaire de

Chine à floraison blanche. Il est sensible au gel.



© Olivier Filippi

Leucophyllum frutescens



© Sarah Brunel/AME/CBNMIP

Xanthoceras sorbifolia

Historique

Le Séneçon en arbre est originaire des Etats-Unis. Il a été introduit en France vers 1683 pour ses qualités ornementales. Il aurait été cultivé au Jardin des Plantes de Paris dès 1796 et, à partir de 1824, au Jardin des Plantes de Montpellier. Il s'est ensuite échappé des jardins et s'est propagé dans le milieu naturel.

COMPORTEMENT EN MILIEU NATUREL

Nuisances

Dans les milieux humides, le Séneçon en arbre entre en compétition pour la lumière et l'eau avec la flore locale et peut menacer la survie de plantes rares ou protégées. C'est un très bon combustible. Il peut élever le risque d'incendie dans les friches et augmenter le coût de leur entretien. Il s'installe volontiers autour des marais salants et dans les salines délaissées. Il limite les possibilités de remise en état de ces salines. Les peuplements denses gênent le passage des usagers comme les chasseurs ou les manadiers. Le couvert dense qu'il forme protège les gîtes larvaires des moustiques et nuit à l'efficacité des traitements de démoustication. Le Séneçon en arbre n'est pas appétant et diminue la qualité des pâturages. Ses feuilles et ses fleurs contiennent des substances toxiques pour le bétail. Les fruits plumeux présents dans l'air pourraient provoquer des allergies respiratoires.

Contrôle

Le surpâturage et le drainage favorisent l'installation du Séneçon en arbre. La compétition avec les graminées limite sa germination. Il est possible de maîtriser son expansion si l'envahissement en est au stade initial. Plusieurs techniques sont efficaces. Un gyrobroyage suivi d'un entretien par la fauche et le pâturage permet de faire disparaître l'arbuste. La taille des arbres avant la formation de fruits limite la dissémination des graines. L'arrachage et la coupe à moins de 10 cm du sol réduisent sa propagation. En raison des rejets de souche et des semences contenues dans le sol, cette opération doit être répétée plusieurs fois en prenant soin de ne pas fractionner les racines et peut être associée au traitement chimique* des feuilles ou des souches.

Le Séneçon en arbre ne supporte pas les immersions prolongées dans l'eau douce ou salée. Dans le Bassin d'Arcachon (Domaine de Certes), l'inondation de sites infestés pendant 2 à 3 mois d'hiver a permis d'éliminer les plants.

En Australie et aux Etats-Unis, une quinzaine d'insectes et une rouille ont été testés pour la lutte biologique. L'insecte *Amniscus perplexus* (Cerambycidae) et la rouille *Puccinia evadens* semblent actuellement les plus prometteurs.

UTILISATION EN CULTURE

Le Séneçon en arbre aime les zones pleinement ensoleillées ou mi-ombragées et supporte une très large gamme de conditions de sol et d'humidité. Il tolère les sols salés et les embruns maritimes. Il résiste au vent, à la sécheresse et au grand froid (jusqu'à -15°C).

Il est utilisé pour l'ornement, isolé ou en haies brise-vent sur le littoral.

Il est également planté pour stabiliser les digues ou les berges des cours d'eau.



Précautions d'emploi

Tout plant de Séneçon en arbre, même isolé dans un jardin, peut être à l'origine d'un envahissement dans des espaces éloignés. Il est préférable d'éviter de le planter.